



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Retards de versement des pensions au moment de partir à la retraite.

Question écrite n° 3634

Texte de la question

Mme Agnès Carel appelle l'attention de M. le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion sur le nombre croissant de Français victimes de retards de versement de leur pension au moment de partir à la retraite. Ce phénomène n'est pas nouveau. La Défenseure des droits, régulièrement saisie de ces situations, a tiré à plusieurs fois la sonnette d'alarme ces dernières années, tout comme son prédécesseur dans les années 2010. Cette année encore, ils seraient près de 20 000 néo-retraités à avoir attendu un mois voire plusieurs mois avant de recevoir leur première pension de retraite. La situation s'aggrave puisque le nombre de dossiers concernés aurait augmenté de 5,26 % en un an. Ces retards ne sont pas sans conséquence pour les nouveaux retraités car beaucoup doivent alors faire face à des difficultés financières très graves. En cette fin d'année particulièrement difficile pour les Français, qui subissent les conséquences de la crise énergétique et qui voient leur pouvoir d'achat s'affaïsser, il devient urgent de prendre en compte la situation de ces néo-retraités et les difficultés qu'ils rencontrent au moment de faire valoir leurs droits à la retraite. Le Défenseur des droits avait préconisé la fermeture au public de certaines caisses régionales de retraite très en retard afin de traiter les dossiers qui s'accumulaient. C'est une piste qui semble opérante dans certaines régions parmi d'autres pour enrayer le problème. Aussi, elle lui demande quelles mesures il entend prendre d'une manière urgente et pérenne pour résoudre ces retards de versements de pensions pour les nouveaux retraités.

Données clés

Auteur : [Mme Agnès Carel](#)

Circonscription : Seine-Maritime (7^e circonscription) - Horizons et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3634

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, plein emploi et insertion

Ministère attributaire : [Travail, santé et solidarités](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 novembre 2022](#), page 5778

Question retirée le : 13 février 2024 (Fin de mandat)